

## Antibiorésistance : le point de vue de la FVE

Christophe BUHOT, Président de la Fédération Vétérinaire Européenne



La FVE est convaincue qu'il faut agir à plusieurs niveaux afin d'avoir une stratégie efficace contre l'antibiorésistance...

L'antibiorésistance, phénomène complexe, multifactoriel et mondial, affecte à la fois la santé animale et la santé humaine. C'est un sujet global, "One health", pour lequel il n'existe pas une solution unique. Les principaux buts d'une stratégie contre l'antibiorésistance sont d'une part, de conserver l'efficacité des antimicrobiens et de s'assurer d'avoir un arsenal thérapeutique correct, tant pour les humains que les animaux, pour prévenir et combattre les maladies, et sauver ainsi des vies, et d'autre part de garantir la sécurité alimentaire.

La FVE est convaincue qu'il faut agir à plusieurs niveaux afin d'avoir une stratégie efficace contre l'antibiorésistance :

1. L'utilisation responsable des antibiotiques est primordiale. Ainsi l'examen de l'animal, le diagnostic et la prescription garantissent les meilleures mesures à prendre, sans oublier l'évaluation du traitement. Toutes ces étapes sont des actes vétérinaires et doivent demeurer dans les mains des vétérinaires, qui agissent comme les gardiens du bon usage des antibiotiques.
2. La FVE soutient des conditions plus strictes d'utilisation des antibiotiques dits critiques. Ceux-ci devraient être utilisés uniquement en deuxième intention, après qu'un test de sensibilité ait prouvé qu'aucune autre alternative appropriée n'était disponible.

3. La recherche est absolument essentielle et doit couvrir de nombreux domaines : la transmission intra et inter-espèces pour prendre des mesures efficaces, le développement de méthodes alternatives telle que la vaccination qui doit être une partie intégrante des programmes de gestion sanitaire des troupeaux, la création d'outils diagnostiques au chevet du malade, sans oublier la recherche de nouveaux antibiotiques qui pourrait être réservés à l'usage humain ou animal selon le cas. Nous devons aussi améliorer notre connaissance en pharmacologie pour trouver une stratégie de traitement optimale en lien avec la mise en place de critères pertinents d'indicateurs précoces de maladie.
4. La FVE considère que l'éducation et la sensibilisation sont les points cruciaux de toute stratégie, et doivent s'appliquer à une large variété de personnes : politiciens, professionnels de santé, citoyens, éleveurs, etc. Les antibiotiques ne sont pas des biens de consommation ordinaire, et le public doit être conscient des risques associés à l'utilisation d'antimicrobiens sans aucun conseil professionnel ou prescription, et particulièrement quand ils sont achetés via Internet.

5. Bien sûr, la meilleure façon de ne pas utiliser des antibiotiques est de ne pas tomber malade. La prévention doit être encouragée tout le temps en mettant en œuvre les règles d'hygiène de base et en respectant les normes zootechniques.
6. Enfin la FVE soutient l'initiative ESVAC (European Surveillance of Veterinary Antimicrobial Consumption) basée sur les ventes d'antibiotiques à travers l'Union européenne. Mais il faut aller plus loin en mesurant la consommation d'antibiotiques au niveau des élevages, comme cela existe déjà en Hollande et en Allemagne. D'ores et déjà, chacun peut constater une diminution moyenne de 15 % des ventes d'antibiotiques vétérinaires entre 2010 et 2012 pour une population animale stable, ... et qu'aucun lien n'existe entre découplage et vente d'antibiotiques !

En conclusion, beaucoup d'efforts ont été réalisés par la profession vétérinaire en Europe et ce, sans aucune aide, sans aucune contrainte, juste sur le volontariat, ce qui montre non seulement l'engagement actif et responsable des vétérinaires mais que ces derniers font partie de la solution.

## Utilisation des antibiotiques en France en 2013

Gérard MOULIN, Adjoint au directeur de l'agence nationale du médicament vétérinaire (ANSES-ANMV)



Le dernier rapport sur le suivi des ventes publié en novembre 2014 fait état d'une diminution importante de l'utilisation des antibiotiques.

En effet, en 2013, le tonnage d'antibiotiques utilisés en France s'élève à 699 tonnes et est le plus faible enregistré depuis le début de la surveillance en 1999 confirmant ainsi l'évolution observée les années précédentes (- 46,7 % depuis 1999, - 34 % sur les 5 dernières années, - 10,6 % entre 2012 et 2013). En 2013, le niveau d'exposition des animaux aux antibiotiques (ALEA) est pour la première fois inférieur à celui de 1999, (- 5,5 %).

En 2 ans, la réduction observée est de 12,7 % et est pour l'instant en ligne avec l'objectif du plan Ecoantibio2017 défini par le Ministère de l'Agriculture qui a fixé un objectif de réduction de 25 % en 5 ans de l'utilisation de l'ensemble des antibiotiques.

L'exposition des animaux aux antibiotiques critiques (Céfalosporines de 3ème et 4ème générations et Fluoroquinolones) montre une évolution sensiblement différente. Après une

augmentation importante de l'utilisation, une stabilisation a été observée depuis quelques années. En 2013, on observe une baisse importante de l'utilisation des Céfalosporines et une baisse plus faible des Fluoroquinolones.

Cependant des différences importantes sont observées en fonction des espèces animales. Si chez les carnivores domestiques l'exposition estimée (ALEA), toutes familles d'antibiotiques confondues, diminue de 10 % sur les 5 dernières années et de 1,7 % en 2013 par rapport à 2012, on observe une augmentation de l'utilisation des antibiotiques critiques.

L'utilisation des Céfalosporines de 3ème et 4ème générations augmente de 25% et celle des Fluoroquinolones de 12,2 % en 2013 par rapport à 2012. L'augmentation de l'utilisation de Fluoroquinolones chez les carnivores domestiques peut être mise en relation avec l'arrivée sur le marché en 2013 de médicaments génériques appartenant à cette famille d'antibiotiques.

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt publiée en 2014 prévoit plusieurs mesures visant à limiter l'utilisation de ces anti-

biotiques critiques.

Il apparaît important de mettre en place des systèmes de surveillance permettant de suivre au plus près l'utilisation des antibiotiques et permettant de disposer de résultats plus rapidement comme cela a été souligné dans l'avis de l'Anses sur les "Risques d'émergence d'antibiorésistance liés aux modes d'utilisation des antibiotiques dans le domaine de la santé animale" publié en avril 2014.

Pour les animaux de compagnie en particulier, pour lesquels on ne dispose pas d'informations précises sur l'utilisation des antibiotiques par espèce, la mise en place d'un suivi automatisé et continu des prescriptions sur un panel de vétérinaires apparaît souhaitable à court terme.